



# S.D.P.M. S.D.P.M.

SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

1<sup>er</sup> SYNDICAT PROFESSIONNEL ET INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE  
40 DELEGATIONS – 150 SECTIONS LOCALES  
REVUE NATIONALE TIRAGE A 15 000 EX.

14 clos de la Haute Lande  
33125 HOSTENS  
☎ 0.826.81.68.93  
☎ 05.24.84.12.27

president@sdpm.net

HOSTENS, le 12 avril 2012.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### MARSEILLE : COUP DE FEU CONTRE LA POLICE MUNICIPALE

Une patrouille de la Police Municipale de MARSEILLE a fait l'objet de tirs, vraisemblablement d'une arme 22 long rifle, mardi 10 avril 2012, à 18h30 dans le quartier des Oliviers.

La patrouille a dû prendre la fuite pour se mettre à l'abri du tireur embusqué.

Deux impacts sont venus se loger dans le pare-brise dont l'un au niveau du conducteur.

Nous revendiquons depuis toujours que le danger est partout. Malheureusement, l'actualité récente, nous a montré qu'aucun endroit, aucune ville, n'est à l'abri de la délinquance, d'un forcené, d'un tireur fou ou d'un fanatique.

Les forces de l'ordre, au rang desquels figurent les agents de police municipale sont les premiers pris pour cible.

Il n'est pas acceptable que certains politiques puissent encore douter de la nécessité d'armer de manière généralisée les agents de police municipale qui sont confrontés tous les jours au danger.

**Comme à TOULOUSE, le SDPM prévient qu'il n'hésitera pas à poursuivre les élus en responsabilité, s'il advenait qu'un policier municipal soit blessé voir pire, du fait qu'il ne soit pas armé.**

A MARSEILLE, autant qu'ailleurs, la Police Municipale doit être armée.

Au delà des revendications sociales, la nécessité de pouvoir rentrer chez soi en vie, est la priorité absolue.

Le Bureau National,  
Le 12 avril 2012.

Contact presse : ☎ 06.22.71.42.45 – ☎ 05.24.84.12.27 ✉ [president@sdpm.net](mailto:president@sdpm.net)



WWW.SDPM.NET